

<b>Liste des participants</b>			
<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Présent</b>	<b>Excusé</b>
<b>Elus départementaux</b>			
Thierry MAIRE-DU-POSET	Vice-président	X	
Marie CHASSERY	Conseillère départementale	X	
Catherine CUINET	Conseillère départementale		X
Serge CAGNON	Conseiller départemental		X
Jean-Luc GUYON	Conseiller départemental	X	
Raphaël KRUCIEN	Conseiller départemental		X
Rémy NAPPEY	Conseiller départemental		X
<b>Direction de la communication</b>			
Christophe DEPLAUDE	Community manager	X	
<b>Services de la Direction des routes, des infrastructures et des transports (DRIT)</b>			
Christophe PELSY	Directeur	X	
Odile VANNIERE	Directrice adjointe	X	
Bruno GIRARDET	Service territorial d'aménagement de Besançon	X	
Ahmed KHEDIM	Service territorial d'aménagement de Montbéliard	X	
Roland FUMEY	Service territorial d'aménagement de Pontarlier		X
Jean-Philippe MEYER	Service des travaux routiers		X
Christian HOFFSTETTER	Service des travaux routiers	X	
Éric DOTAL-PONS	Parc du matériel routier	X	
Christophe CHAFIOTTE	Service central d'ingénierie routière	X	
Christophe JANIER-DUBRY	Conseiller stratégique	X	
<b>Collège des usagers particuliers</b>			
Patrick JOUBERT	Automobile-club		X
Daniel QUERO	40 millions d'automobilistes		X
Laurent FASEL	Fédération française des motards en colères (FFMC)		X
Romain MEYER	Vélocité Pays de Montbéliard		X
Aline VIEILLE	Vélo Besançon		X
Vanessa CARRARA	Usagers indépendants		X
Jacques MACHABERT			X
Vincent MOUGIN			X
Denise PAUL			X
Stéphanie SANDOZ			X
<b>Collège des usagers professionnels</b>			
Stéphane WISSEMBERG	Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV)		X
Christophe GIRARDOT			X
Philippe DEMONTEIX			X
Marie BRETON	Fédération nationale des transports routiers (FNTR)	X	
Cédric LACQUET	Organisation des transporteurs routiers européens (OTRE)		X
François MERCIER			X

Thierry MAIRE-DU-POSET, Vice-président du Conseil départemental en charge des routes et des transports individualisés, ouvre la séance en remerciant les participants, tout en observant leur faible nombre.

Il indique que cette réunion délocalisée sera en partie consacrée à la visite du centre d'exploitation routier de l'Isle-sur-le-Doubs et présente les autres sujets de l'ordre du jour (joint en annexe).

Il précise que celui de la nouvelle politique cyclable départementale sera abordé ultérieurement, car les décisions ne sont pas tout à fait finalisées.

➤ **Travaux routiers réalisés « en régie » par les services départementaux :**

Thierry MAIRE-DU-POSET explique que le Département confie la réalisation des travaux d'investissement aux entreprises de travaux publics, soutenant ainsi l'activité de cet important secteur économique, mais qu'une part significative des travaux d'entretien et des interventions d'exploitation reste réalisée en interne par les services départementaux.

Par leur nature, ces tâches intéressent moins le secteur privé et consistent souvent en des relativement petits chantiers, répartis sur tout le territoire et, pour certains, requérant une mobilisation à tout moment du jour et de la nuit, week-end et jours fériés compris.

Notre collectivité a ainsi conservé une véritable entreprise de service public, dotée de moyens, humains et matériels, conséquents et dont elle s'attache à optimiser l'utilisation.

Historiquement, ces moyens sont issus des services de l'équipement (de la DDE) et ont intégré le Département entre 2007 et 2010, lors de l'acte II de la décentralisation.

Les services présentent ensuite l'organisation mise en place et les activités ainsi réalisées (présentation jointe en annexe).

Parmi les innovations présentées autour du parc de matériel, Thierry MAIRE DU POSET souligne son intérêt pour la thermologie, qui peut permettre des économies de sel significatives par une analyse plus fine des phénomènes hivernaux et de l'état de la chaussée.

➤ **Visite du centre d'exploitation routier de L'Isle-sur-le-Doubs :**

Thierry MAIRE-DU-POSET indique que le centre dans lequel la réunion se tient est un centre moyen parmi les 20 qui couvrent le territoire.

Il comporte la plupart des installations mises à disposition des équipes d'exploitation : centrale de fabrication de saumure, poste de carburant, en plus des entrepôts, ateliers et base vie, qui se retrouvent dans toutes les implantations.

Ce site présente deux particularités : le fait d'avoir été récemment rénové et sa mutualisation avec le centre médico-social qui lui est mitoyen.

Le Département, au titre de son importante compétence sociale, dispose en effet d'un réseau territorial de services ouverts au public en difficulté, qui comporte 35 centres médico-sociaux et dans certains cas, services sociaux et routiers cohabitent sur le même site.

Christian HOFFSTETTER et Éric DOTAL-PONS présentent au comité les installations et le matériel du site.

➤ **Point sur l'abaissement de la vitesse à 80 km/h :**

Thierry MAIRE-DU-POSET rappelle que le sujet du 80 km/h est bien évidemment au cœur des préoccupations des usagers, aussi était-il incontournable de l'aborder à nouveau cette année, d'autant que depuis la dernière réunion du comité, le pays a traversé la crise des gilets jaunes, dont cette mesure était l'un des chevaux de bataille.

Après avoir annoncé un assouplissement possible, à l'initiative des Présidents de Département et des Maires pour leur voirie, dans le cadre de l'examen d'une loi qui est toujours en débat au Parlement, les instances nationales ont ensuite laissé entrevoir des restrictions fortes qui pourraient brider les velléités dans ce sens.

Si dans un premier temps, une majorité des Départements ont envisagé de profiter de l'opportunité de cet assouplissement pour adapter les vitesses à la réalité de l'usage de leurs routes, certains reviennent à présent sur leurs annonces et sembleraient moins enclins à se plier aux exigences qui pourraient leur être imposées.

Dans le Doubs, les choix n'ont pas été complètement arrêtés et une consultation les acteurs locaux a tout d'abord été conduite.

Les services présentent les premiers éléments de bilan du 80 km/h, les conditions envisagées pour un assouplissement de la mesure et les résultats de la concertation avec les élus locaux et les associations d'usagers et de sécurité routière (présentation jointe en annexe).

Marie BRETON confirme que les poids lourds subissent des contraintes du fait de la vitesse réduite des autres véhicules et qu'ils sont amenés à rouler en sous-régime, ce qui n'est pas favorable à la limitation de la pollution. Elle indique que la fédération qu'elle représente a exprimé ces observations au niveau national.

Jean-Luc GUYON souhaite connaître la position prise par les Départements voisins et signale que certains systèmes GPS n'ont pas encore pris en compte cette adaptation de la vitesse.

Thierry MAIRE DU POSET précise que cela tient aux mises à jour des systèmes qui ne sont pas toujours automatiques, voire gratuites, et que le sujet du 80 km/h donnera encore lieu à débat au sein des collectivités départementales et plus généralement de la société.

➤ **Point sur l'innovation routière :**

Thierry MAIRE-DU-POSET insiste sur le fait que ce sujet constitue une orientation stratégique forte des élus du Département et qu'il rejoint ici les préoccupations des usagers de la route.

Lors des précédents échanges au sein du comité, il est ressorti une attente forte des usagers de disposer d'une meilleure information sur les conditions de circulation sur nos routes, des difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leurs déplacements, par exemple en cas de déviation ou de présence de gravillons sur la chaussée.

Des solutions ont été explorées pour répondre à cette attente et, en partenariat avec une entreprise bisontine de signalisation routière, une expérimentation est en cours d'un système de panneaux connectés associé au site inforoute 25, qui pourrait prochainement être ouvert au public.

Par ailleurs, pour aller plus loin dans cette voie, en étendant ses applications à l'ensemble de l'activité routière, une étude d'un « système d'information des routes départementales » est engagée, avec la finalité d'améliorer le service rendu aux usagers et en particulier l'information qui leur est apportée.

Ce projet accompagnera également les progrès en cours sur les véhicules, avec les évolutions vers des véhicules autonomes, et sur les infrastructures, dans le sens de la route connectée ou de la route de 5<sup>ème</sup> génération.

Les services présentent ces deux projets (présentation jointe en annexe).

Christophe PELSY considère qu'en matière de « route connectée », ce sont essentiellement des informations conjoncturelles que la route pourra diffuser, en lien avec les conditions de circulation et les perturbations rencontrées. Pour le reste, les bases de données (géographiques, etc) contiennent déjà l'ensemble des informations utiles.

Il rappelle les deux objectifs visés par le système d'information que les services routiers souhaitent développer, en termes d'amélioration de l'information des usagers et d'aide à la décision pour la gestion du patrimoine.

Jean-Luc GUYON évoque les émissions de France Bleu où les usagers diffusent en direct des informations sur les conditions de circulation et les incidents qui se produisent sur les routes.

Thierry MAIRE DU POSET indique que nous contribuons à alimenter les médias locaux grâce à la cellule-contact qui est mise en place tout au cours de la saison hivernale, ainsi que lors d'évènements particuliers (passage du tour de France par exemple) et que les initiatives « participatives » telles que celle de France Bleu apporte un complément d'information intéressant, bien qu'exprimé de façon subjective, selon le ressenti des usagers qui s'expriment.

A cet égard, l'ouverture des données est également à favoriser pour alimenter les systèmes « ouverts » que différents acteurs peuvent développer.

Marie BRETON signale que les chauffeurs routiers sont attentifs à ce type d'information pouvant être diffusées par les radios locales et que les poids lourds modernes disposent par ailleurs de systèmes innovants d'aide à la conduite, permettant notamment d'anticiper la configuration du parcours effectué et de guider les chauffeurs pour qu'ils puissent optimiser leur conduite.

Christophe PELSAY fait remarquer que nos pistes d'innovation ne portent pas spécifiquement sur des systèmes sophistiqués de gestion du trafic, car dans le Doubs, nous ne sommes pas confrontés à d'important flux de circulation qui le justifieraient pour les routes départementales.

Pour conclure ces échanges autour de l'innovation routière, Thierry MAIRE DU POSET pointe les différents intérêts qu'un système de géolocalisation des engins de service hivernal peut présenter pour la sécurité des agents, le suivi des interventions, l'optimisation des pratiques de conduite.

➤ **Problématique des risques naturels :**

Thierry MAIRE-DU-POSET souligne que les infrastructures sont exposées aux atteintes de la nature et en particulier aux risques géologiques et climatiques.

Il considère que si notre région est relativement préservée des phénomènes climatiques extrêmes, mais le climat évolue et les choses peuvent changer, le contexte karstique du sous-sol rend les routes particulièrement vulnérables aux mouvements de terrain et de fréquents désordres les affectent et peuvent impacter fortement les conditions de circulation.

Des moyens conséquents sont alloués par le Département pour remédier à ces désordres et ainsi limiter la gêne pour les usagers, mais il est souvent nécessaire d'avoir à conduire des études relativement longues pour définir les solutions de réparation, c'est pourquoi il arrive que certains axes restent perturbés pendant d'assez longues périodes.

Ce sujet s'inscrit bien dans l'actualité, car un programme de travaux particulièrement important est mis en œuvre en 2019, comportant de grosses opérations : dans la côte de Morre, dans la côte de Cours-Saint-Maurice, en rive du Doubs à Abbans-Dessous ou encore sur la falaise des Longines à Valentigney.

Les services exposent la présentation jointe en annexe.

➤ **Conclusion de la réunion :**

Thierry MAIRE DU POSET salue la qualité des échanges intervenus au cours de la réunion et en remercie les participants.

Il s'interroge toutefois sur le devenir du comité, compte tenu du nombre trop restreint des usagers représentés et envisage que des évolutions sont sans doute à apporter dans le fonctionnement de cette instance, avec peut-être d'autres formes d'échange à définir.

Marie BRETON affirme l'intérêt qu'elle trouve à participer à cette instance et le relais d'information qu'elle assure auprès des sociétés de transport.

Maire CHASSERY indique son intérêt particulier pour les sujets ayant trait au cyclable.

Thierry MAIRE DU POSET évoque pour finir les sujets pouvant être abordés par la suite : le cyclable bien évidemment, avec en tout état de cause, un travail à mener avec les associations de cyclistes pour définir le futur schéma départemental ; la politique d'entretien des chaussées, que le format de la présente réunion ne permettait pas d'aborder en détail ; les aménagements de sécurité dans les agglomérations.

Les évolutions d'autres thèmes déjà abordés mériteront d'être suivies, notamment pour ce qui concerne les projets d'innovation.

**Diffusion :**

- Participants
- Mise en ligne sur [doubs.fr](http://doubs.fr)

**Annexes :**

- Ordre du jour de la réunion
- Présentations projetées lors de la réunion